

emballer les présents en blanc ou en noir, couleurs qui symbolisent le malheur. Lorsque des rafraîchissements (thé ou café), des fruits ou des douceurs sont offerts, la politesse exige que l'invité refuse une première fois, avant d'accepter. S'il n'y a pas d'ustensiles à table, manger et passer les objets de la main droite.

- **Aliments.** D'une grande variété, les aliments consommés sont souvent dictés par la religion. Les hindous ne consomment ni viande de boeuf ni alcool, tandis que les musulmans évitent le porc et l'alcool. Un grand nombre d'Indiens sont végétariens.
- **Visites aux temples** Par politesse, les visiteurs doivent accepter la poudre de safran, l'eau sacrée du Gange et parfois la nourriture qu'on leur offre comme gage de bonheur. Les femmes doivent se couvrir la tête lorsqu'elles entrent dans un édifice religieux.
- Éviter de toucher les Indiens à la tête, partie du corps très délicate à leurs yeux. Il faut aussi s'abstenir de toucher quelqu'un du pied ou du soulier, que les Indiens considèrent malpropres.
- Les agents forment un maillon essentiel de la chaîne complexe des ventes en Inde. La plupart des entreprises canadiennes ont recours aux précieux services d'un agent pour les guider dans le labyrinthe réglementaire et administratif.
- **Coentreprises** Les sociétés canadiennes désirant vendre une technologie ou leurs compétences, plutôt qu'un produit, préfèrent souvent s'associer à une entreprise locale. Au départ du moins, il s'agit habituellement d'une coentreprise à parts égales.
- Les affaires se transigent normalement de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi, bien que la journée d'un grand nombre de gens d'affaires soit souvent beaucoup plus longue. Les bureaux du gouvernement ouvrent à 10 h.
- Les jours fériés nationaux sont notamment le Jour de l'An (le 1^{er} janvier), le Jour de la République (le 26 janvier), le Jour de l'indépendance (le 15 août) et l'anniversaire de Mahatma Gandhi (le 2 octobre). Un certain nombre de festivals religieux régionaux sont célébrés tout au long de l'année.
- Les voyageurs doivent se munir d'un visa et d'un passeport valides. Un vaccin contre la fièvre jaune est exigé des personnes venant d'une région où sévit cette maladie; on conseille aussi aux voyageurs de se faire vacciner contre le choléra et la typhoïde, et de se prémunir contre l'hépatite et le paludisme. Ne pas boire l'eau et consommer seulement des aliments frais, bien lavés ou bien cuits.